



## *Section de la Haute Marne*

Le 11 septembre 2012

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU  
Contact :03.25.30.68.66  
Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr:

### **Compte rendu CTL du 11 septembre 2012**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin. En qualité de suppléant : Jean Paul Lefort

#### **1. Approbation des PV des CTL du 13 mars 2012 et 24 avril 2012**

Après l'apport de quelques modifications les PV sont adoptés à l'unanimité.

#### **2. Bilan de la mise en œuvre de la fusion en Haute Marne**

M. Colnot rappelle que cette demande émane de FO. Il a pris le parti de traiter ce sujet sous deux angles :

- 1) Ressources Humaines avec la déclaration des nouveaux éléments liés aux statuts (concours, rémunération, temps de travail...) avec rattachement à des évènements locaux
- 2) Structures : réforme liée aux restructurations nationales : PRS, SIP...

Les élus FO regrettent que le tableau tracé soit purement idyllique. On peut que constater que les suppressions d'emplois, la détérioration des conditions de travail ne sont pas présents dans celui-ci.

Mme Dupuy explique qu'on ne peut établir que des liens de causalité sans réelles preuves entre la fusion et les suppressions d'emplois...

FO rappelle que cette fusion a des conséquences désastreuses particulièrement sur le système de mutation : suppression du droit au retour pour les promus liste d'aptitude et concours interne spécial (règle GP), suppression du 2<sup>ème</sup> mouvement cadre A au 1<sup>er</sup>

mars (règle GP), règles de gestion qui auraient pu être positives pour l'ensemble des agents des finances publiques.

M. Colnot estime qu'il n'y a pas régression et qu'on ne peut que se féliciter de la réussite de cette fusion (youpiiii !)

FO rappelle que la règle « gagnant- gagnant » n'a pas du tout été respectée malgré les promesses faites à l'origine.

### **3. Transfert des agents de la CID 52 vers la DISI Paris Champagne**

5 collègues sont concernés par la 2<sup>ème</sup> vague de transfert aux DISI : 1 inspecteur, 2 contrôleurs et 2 agents. La totalité de la Cellule Informatique Départementale a opté pour le suivi de leur mission comme 95% des agents transférés à la DISI.

La DISI va piloter fonctionnellement et hiérarchiquement les CID.

Les agents restent géographiquement en Haute-Marne. Une convention inter directionnelle a été passée entre la DDFIP 52 et la DISI notamment sur le prêt des véhicules et locaux de la DDFIP à la DISI , les prestations dues à la DDFIP par la DISI.

### **4. Bilan départemental du décompte des jours de carence**

Ce bilan est présenté à la demande des élus FO. Un état chiffré est commenté par M. Colnot sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2012.

99 jours de carence ont été prélevés. La somme correspondante a été reversée à la DG.

### **5. Modification des horaires d'ouverture au public du Centre des Finances Publiques de Chevillon**

Mme Ledur chef de poste de Chevillon souhaite la modification des horaires d'ouverture au public de son poste en raison de l'insuffisance d'agents.

FO déplore une nouvelle fois les conséquences de la politique d'emplois menée depuis de nombreuses années et qui contraint les postes à restreindre leurs horaires d'ouverture. FO regrette également que le mouvement sur poste spécifique n'ait pas permis de pallier cette insuffisance.

	<b>FO</b>	<b>SNUI SUD</b>	<b>CFDT</b>
<b>POUR</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			

## 6. Avenant au règlement intérieur du Centre des Finances Publiques de Chevillon

Celui-ci modifie les horaires d'ouvertures au public (fermeture du poste les lundi après midi et vendredi journée)

	FO	SNUI SUD	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

## 7. Questions diverses

- Mme Dupuy a indiqué que le directeur de la DDT a reçu des crédits pour effectuer une enquête sur l'aménagement du territoire en matière du transport. Cette enquête sera menée auprès des agents en ce qui concerne leur besoin en transport (résidence et endroit où ils travaillent) pour voir si toutes les infrastructures nécessaires existent. Cette enquête devrait revêtir un caractère facultatif.
- Pont du 31 décembre 2012 : ce sujet est évoqué à la demande des élus FO. M. Colnot rappelle que lors du CT du 13 mars 2012 il avait expliqué que la centrale et la délégation déconseillaient l'octroi de ce pont pour cause d'arrêté comptable en gestion publique (informatique)

FO explique que tous les départements de la région hormis le nôtre font ce pont et que le fait de voter ce pont aujourd'hui n'est pas incompatible avec les applications informatiques.

Mme Dupuy rappelle l'importance de la continuité du service public et estime qu'un choix fait cette année ne deviendra pas une règle générale pour les suivantes.

Elle s'inquiète de savoir si l'ensemble des agents seront en mesure de financer cette journée supplémentaire.

Elle donne son accord de principe pour ce pont avec un vote suspensif lié aux informations données par l'ESI (faisabilité informatique).

	FO	SNUI SUD	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			

	<b>FO</b>	<b>SNUI SUD</b>	<b>CFDT</b>
<b>ABSTENTION</b>			

- FO demande des informations complémentaires suite à la note départementale parue dernièrement au sujet du recensement des fax.

Mme Dupuy explique que la finalité n'est pas de supprimer tous les télécopieurs car ils sont indispensables pour certaines démarches. Mais en fonction de l'utilisation réelle de ceux ci et en cas de besoin résiduel, il pourrait être envisagé de supprimer le fax et de proposer au service impacté de scanner le document, de le transmettre à la DDFIP qui le faxera.

Elle souhaite rationaliser sans pour autant priver les agents d'un confort minimum.

- Prochain CT le 19 octobre 2012 à 9h : Formation professionnelle et Tableau de Bord de Veille Sociale